



INFOS PRATIQUES

DEMANDES ET RETRAITS DE PIÈCES D'IDENTITÉ

Mis en ligne le 16 juin 2020



Le dépôt des demandes de cartes d'identité et de passeports est possible mais **uniquement** sur rendez-vous, via la démarche "Rendez-vous passeport et carte d'identité" de l'espace citoyen. À compter du 22 juin, les retraits de pièces se feront **sans**

RENDEZ-VOUS (aux heures habituelles de la mairie). Pour cette semaine, entre le 16 et le 22 juin, il n'y a plus de créneaux disponibles pour les retraits. Merci de votre compréhension.



[RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.